

# Evolution du fonctionnement des marchés de la Ville de Grenoble

Présentation au Conseil municipal  
du 19 décembre 2016

# Contexte

(données étude AID Observatoire 2016)

## Une offre de marchés très abondante sur l'agglomération

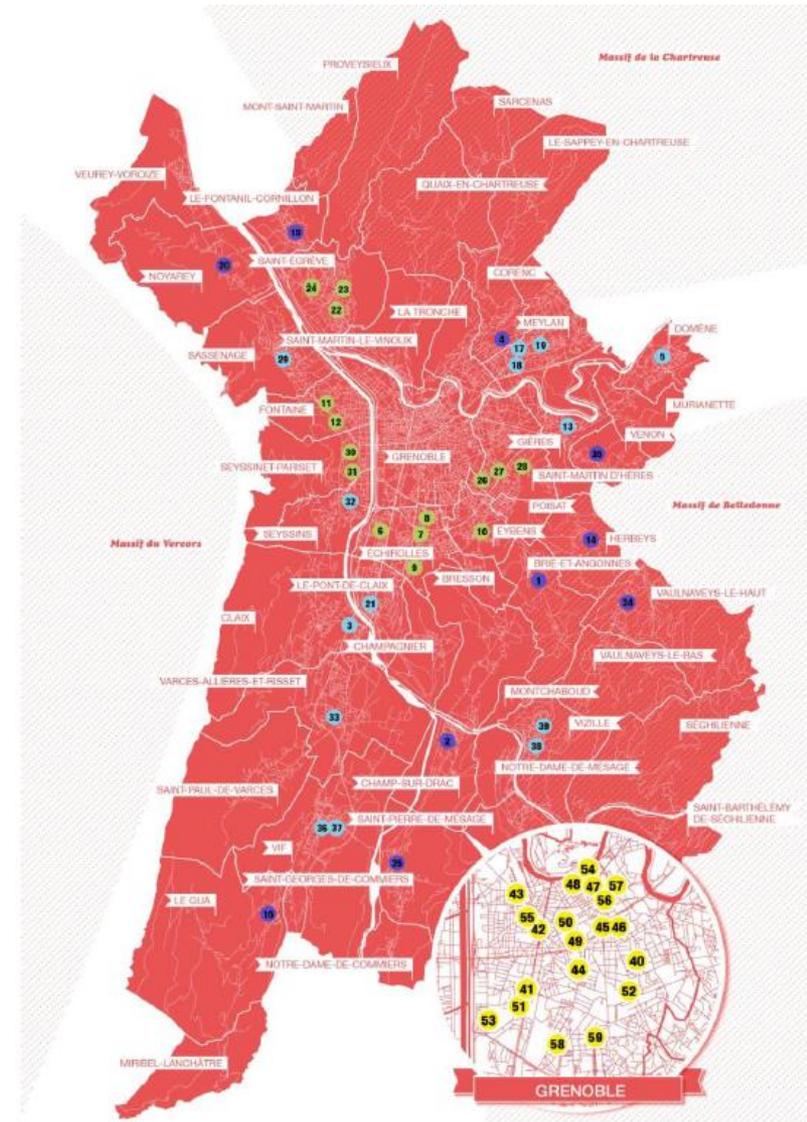
- A l'échelle de la Métro : 140 marchés par semaine sur 59 lieux, soit une densité de 32 marchés / 100 000 hab.
- **A l'échelle de Grenoble : 74 marchés par semaine sur 16 lieux, soit une densité de 46 marchés / 100 000 hab.**
- Pour comparaison :
  - Montpellier : 20 marchés / 100 000 hab.
  - Rennes : 11 marchés / 100 000 hab.
  - Strasbourg : 8 marchés / 100 000 hab.

A l'échelle de la Métro, les tendances d'évolution poursuivent celles constatées depuis 2009 :

- Des marchés à forte dominante alimentaire
- Des tailles de marchés qui n'évoluent pas (certains très petits côtoient certains très gros)
- Les productions locales sont bien représentées

Mais

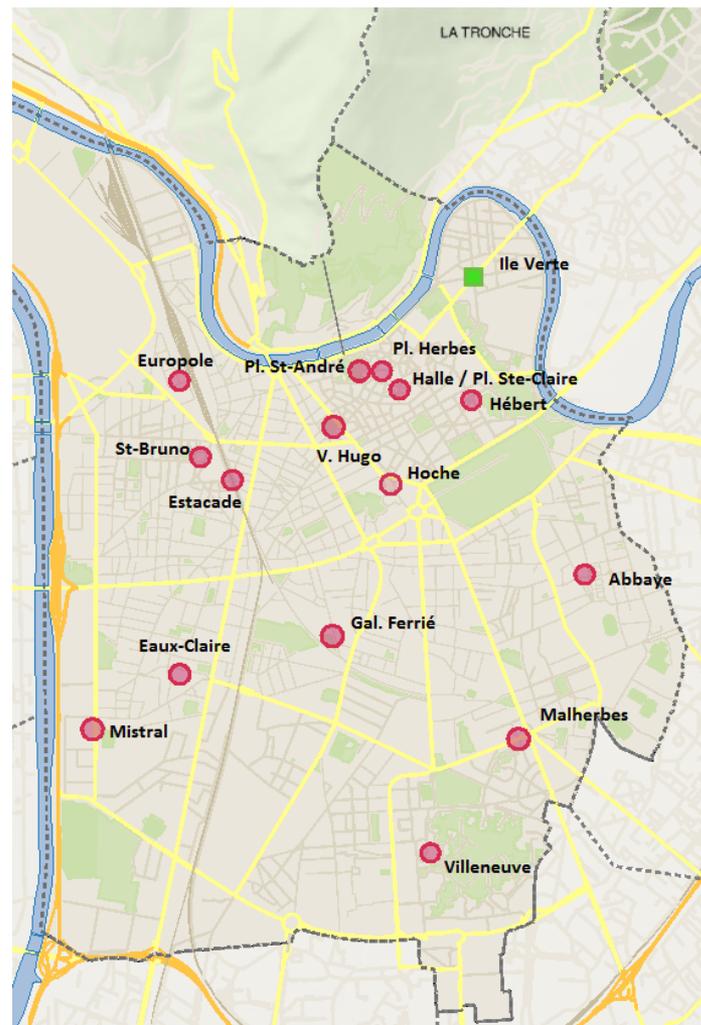
- **Perte de flux de clientèle en semaine**
- **Les professionnels signalent des chiffres d'affaires qui stagnent ou baissent.**



# Zoom sur les marchés de Grenoble

## Les constats réalisés sur les marchés :

- Une **attractivité inégale** pour les consommateurs, selon les lieux et les jours de semaine
- Certains marchés avec une **forte identité** : producteurs, bio ou manufacturés
- Quelques très petits marchés, de 1 à quelques commerçants
- **Certains marchés en perte de clientèle, d'autres en croissance**
- Des clients qui ne savent pas toujours **se repérer** sur le marché (métier/origine des produits)
- Des commerçants pas toujours **fédérés**
- Demandes des commerçants d'un **meilleur contrôle** (hygiène, tranquillité, sécurité)



# Objectifs de la refonte du fonctionnement des marchés



# Le contenu concret du règlement

- **Trois formules d'abonnements différenciées**, pour répondre aux besoins de tous les commerçants, avec **une année de transition** pour permettre des ajustements
- **Extension des horaires de week-end jusqu'à 14h30** pour répondre aux attentes exprimées par la clientèle et à l'évolution des pratiques d'achat
- **Création d'une Commission consultative des marchés**, pour échanger avec le syndicat, les **représentants** que les commerçants auront désignés sur chaque marché et les différents partenaires institutionnels
- Des **procédures plus précises et rigoureuses**, pour aller vers une gestion et un contrôle plus efficace et équitable (**horaires, gestion des déchets, impayés**, etc...)
- **Un affichage du statut des commerçants** sur les étals pour mieux informer le consommateur

# Actions d'accompagnement

- Pour faciliter les échanges entre la ville et les commerçants : création en cours d'une **newsletter**, diffusion d'informations sur le **site internet**, réflexion sur l'**affichage** sur les marchés...
- Création de nouveaux **outils de communication** à destination de la clientèle (signalétique sur les marchés, site internet, travail avec le fond de promotion des marchés, projet de création d'une Charte par les producteurs locaux, etc.).
- **Travail avec la Métro sur la dynamisation des marchés** : printemps des marchés, groupe de travail métropolitain

# Evolution du fonctionnement des marchés de la Ville de Grenoble

Présentation au Conseil municipal  
du 19 décembre 2016

